



DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

DÉCISION
du **31 AOUT 2021**

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 09 juin 2021

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes
du 26 avril 2017,

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 09 juin 2021, portant sur:

un crédit de 8 116 200 francs destiné au réaménagement de la rue de Carouge, du rondpoint
de Plainpalais à la place des Augustins

est approuvée.



Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO